



Built to Lead

Pour publication immédiate : 06/09/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE UNE LOI HISTORIQUE QUI FERA TESTER L'EAU POTABLE DANS LES ÉCOLES DE NEW YORK POUR LA CONTAMINATION AU PLOMB

Le Ministère de la santé de l'état (State Department of Health) crée un nouveau règlement pour le dépistage du plomb dans les écoles de New York le 31 Octobre ; New York sera le premier état du pays à produire un test de plomb dans tous les districts scolaires par la fin de l'année 2016

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui une loi historique (S.8158 / A.10740) exigeant que les écoles à travers l'état soient testées pour la possibilité de contamination par le plomb. Le plomb est une substance toxique qui est extrêmement dangereuse pour les jeunes enfants et peut entraîner une réduction du QI, des problèmes de comportement et des lésions cérébrales. Le Ministère de la santé de l'état a également émis des règlements d'urgence en vertu de la nouvelle législation, exigeant que les districts scolaires testent leur eau pour la contamination au plomb par le 31 octobre 2016 et en rapportent les résultats aux parents, au Ministère de la santé et aux responsables gouvernementaux. Ces nouveaux règlements permettront de réduire le risque d'exposition à cette substance dangereuse et d'assurer que tous les élèves de New York ont accès à une eau propre et potable.

« Ces nouvelles protections rigoureuses pour les enfants de New York comprennent les normes de contrôle les plus sévères de la nation contre la contamination au plomb, et fournissent des directives claires pour les écoles à savoir quand et comment elles doivent tester leur eau », **a déclaré le Gouverneur Cuomo**. « Comme les enfants commencent une nouvelle année scolaire, je suis fier de signer ce projet de loi, qui marque une étape importante dans la protection de la santé publique et assure la croissance future et le succès des étudiants à travers l'état. »

« Nous connaissons les résultats nocifs du plomb pour la santé et le bien-être des jeunes enfants, et c'est pourquoi que le Sénat a insisté que l'eau soit testée dans les écoles. En conséquence, New York devient le premier état de la nation à effectuer ce test et à protéger des millions de ses étudiants contre les risques potentiels pour la santé », **a déclaré le chef de la majorité au Sénat John Flanagan**. « Je voudrais vraiment remercier le sénateur O'Mara, Président du Comité de conservation de l'environnement du Sénat (Senate Environmental Conservation Committee), qui a travaillé sans relâche sur cette mesure d'une importance capitale, ainsi que le Gouverneur Cuomo et nos partenaires de l'Assemblée, pour avoir joint leurs efforts pour assurer aux écoliers de tout l'état de New York qu'ils auraient une eau propre et sécuritaire. »

«Ce projet de loi est fondamental pour assurer que nos enfants aient accès à une eau potable qui répond aux normes de santé et de sécurité des plus élevées», **a déclaré le haut-parleur de l'Assemblée Carl Heastie.** « Cette exigence de test est attendue depuis longtemps et permettra aux écoles de traiter les questions qui existent dans leurs systèmes d'eau et leurs bâtiments et de donner aux parents, aux élèves et aux professeurs la tranquillité d'esprit qu'ils méritent. Je tiens à remercier mes collègues de l'Assemblée majoritaire, en particulier la Présidente de l'éducation Cathy Nolan et la Présidente du Comité consultatif des enfants et familles Donna Lupardo, pour leur leadership sur cette question cruciale. »

« Merci au Gouverneur Cuomo pour la signature de cette législation dans la loi. C'est une réalisation historique et nous espérons que cette démarche à New York va conduire à une action dans d'autres états pour protéger les enfants », **a déclaré le sénateur Tom O'Mara, Président du Comité de conservation de l'environnement du Sénat.** « La membre de l'assemblée Lupardo et moi avons évalué la possibilité de travailler en étroite collaboration avec la Ligue de New York de la conservation des registres d'électeurs, et une large coalition de la santé publique, de l'environnement et des groupes de défense pour des écoles saines afin d'assurer la promulgation de la loi. Nous croyons qu'elle représente le fondement le plus critique sur lequel construire des actions futures. Il n'y a pas une place plus importante pour commencer cet effort global et continu contre la contamination de plomb qu'à l'intérieur de nos écoles pour protéger nos enfants.»

«Je tiens à remercier le Gouverneur d'avoir travaillé en étroite collaboration avec nous pour adopter cette mesure législative importante exigeant des écoles de tester leur eau potable pour le plomb », **a assuré la membre de l'Assemblée, Présidente du Comité consultatif des enfants et familles Donna Lupardo :** «Tous les intervenants se sont réunis pour faire en sorte qu'aucun enfant ne subira des niveaux dangereux de plomb dans l'eau potable de l'école et que les districts scolaires n'aient pas à faire face à un fardeau financier indu. À la suite de ce projet de loi, les résultats des tests seront rendus publics et tous les parents et les enseignants sauront ce qui est dans l'eau potable de leurs enfants. »

«Avec cette nouvelle loi et les règlements d'accompagnement, New York franchit une étape monumentale en avant vers la protection de nos enfants contre le plomb, ce qui peut entraîner des conséquences dévastatrices et à vie à ceux qui ont été exposés », **a déclaré le commissaire de la Santé Howard Zucker.** « Nous sommes impatients de travailler avec les écoles de notre état pour veiller à ce que leur eau potable soit à l'abri de plomb. »

Auparavant, les écoles de New York n'ont pas été tenues de tester leur eau potable pour le plomb, ou aviser les parents ou les représentants du gouvernement des résultats. Le test était volontaire et administré par l'Agence de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency). Cette méthode de dépistage volontaire sans normes exécutoires a démontré la nécessité évidente d'une direction par l'état pour les écoles de New York, sur le « quand, quoi et comment » échantillonner l'eau potable pour le plomb.

Cette nouvelle législation exige que tous les districts scolaires dans l'État de New York testent l'eau potable pour la contamination au plomb, et développent et mettent en œuvre un plan d'assainissement de plomb, le cas échéant.

Conformément aux règlements d'application, les échantillons prélevés doivent être de 250 ml et pris d'une sortie d'eau froide où l'eau a été immobile dans les tuyaux pour un minimum de 8 heures, mais pas plus de 18 heures.

Par le 30 Septembre, 2016, tous les bâtiments scolaires au service des enfants de la prématernelle à la cinquième année doivent recueillir un échantillon de chaque lieu d'échantillonnage identifié pour les tests. Toutes les écoles au service des enfants dans les classes de six à douze ans qui ne sont pas au service aussi des enfants plus jeunes doivent compléter la collecte d'échantillons avant le 31 Octobre 2016. Pour les nouvelles écoles qui commencent leurs opérations après la date effective de ce règlement, les échantillons initiaux doivent être effectués avant l'occupation des locaux.

En vertu des règlements, les écoles sont tenues de signaler tous les résultats des tests de plomb au Ministère de la Santé par l'intermédiaire d'un système de déclaration électronique désigné par l'état. Si les niveaux de plomb sont détectés au-dessus de 15 parties par milliard à une prise d'eau potable, l'école doit cesser d'utiliser cette sortie, mettre en œuvre un plan d'assainissement de plomb pour atténuer le niveau de plomb, et fournir aux occupants de l'immeuble une offre alternative suffisante d'eau pour la cuisine et la boisson.

Les écoles doivent signaler le dépassement au département de santé local au sein d'un jour ouvrable. Les résultats des tests doivent également être fournis par écrit à l'ensemble du personnel et aux parents pas plus de 10 jours ouvrables après la réception du rapport. Les écoles doivent afficher les résultats de tous les tests de plomb et plans d'assainissement sur son site Web le plus tôt possible, mais pas plus de six semaines après que l'école n'ait reçu les rapports de laboratoire. Une fois que les résultats des tests indiquent que les niveaux de plomb sont en dessous du niveau d'action, les écoles peuvent reprendre l'utilisation de la sortie de l'eau.

Pour les écoles qui ont effectué des tests et un plan d'assainissement dans les bâtiments après le 1er Janvier 2015 et qui sont conformes à ces règlements, ces bâtiments ne doivent pas être testés à nouveau. Les écoles peuvent également être admissibles à une dérogation de test pour les bâtiments scolaires si l'école peut démontrer qu'ils ont effectué des tests et un plan d'assainissement essentiellement conforme aux règlements, et que les niveaux de plomb dans l'eau potable de l'édifice sont en dessous du niveau d'action.

Les écoles seront tenues de prélever des échantillons tous les cinq ans, au minimum, après le test initial ou à un moment déterminé par le commissaire de la Santé. Tous les échantillons seront analysés par un laboratoire agréé par le Programme d'approbation de laboratoire du Ministère de l'environnement (Department's Environmental Laboratory Approval Program).

Bien que les lois limitent maintenant la quantité de plomb dans les nouveaux équipements de plomberie, les matériaux installés avant 1986 peuvent contenir des quantités importantes de plomb. Les lois fédérales en 1986 exigeaient que seulement des matériaux « sans plomb » soient utilisés dans de nouvelles plomberies mais permettaient encore certains appareils avec un maximum de 8 pour cent de plomb à être étiquetés « sans plomb ». Les modifications à la Loi sur la salubrité de l'eau potable en 2011 ont redéfini de manière appropriée le sens de « sans plomb ». Même

ainsi, il est possible que la plomberie âgée puisse lessiver du plomb dans de l'eau potable.

Des installations telles que les écoles, qui ont généralement des modèles d'utilisation de l'eau intermittents, sont plus susceptibles d'avoir des niveaux élevés de plomb due à un contact prolongé de l'eau avec des matériaux de plomberie. Cette source est de plus en plus reconnue à travers le pays comme une contribution à l'exposition au plomb d'un enfant en général.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418